

SMACL Assurances rejoint le Groupe VYV

Les assemblées générales de SMACL Assurances et du Groupe VYV viennent d'approuver l'entrée de SMACL Assurances dans le Groupe VYV à effet du 1^{er} janvier 2019*.

Cette affiliation constitue une réelle innovation dans le secteur assurantiel. L'entrée d'une mutuelle d'assurance, soumise au Code des assurances, dans un groupe régi par le Code de la mutualité constitue une voie originale de rapprochement parmi toutes celles qui marquent le secteur mutualiste français depuis plus de 10 ans.

En entrant dans le Groupe VYV, SMACL Assurances entend poursuivre ses relations privilégiées avec la MNT, mutuelle fondatrice du groupe, et s'appuyer sur d'autres membres de VYV pour accélérer son développement et sa diversification en assurance IARD des collectivités publiques, des associations et des entreprises. *« C'est une solution d'avenir qui va nous permettre de nous diversifier et de nous développer sur les marchés des entreprises et des associations. Et c'est aussi une chance de pouvoir partager le fruit de 40 années d'expertise en IARD auprès d'acteurs historiques de la protection sociale. Nous avons une vraie complémentarité »* souligne Jean-Luc de Boissieu, président du Conseil d'administration de SMACL Assurances.

SMACL Assurances comme l'ensemble des mutuelles membres du Groupe VYV partagent un même attachement à leur statut mutualiste qui repose notamment sur l'absence de capital social (et donc d'actionnaires) et le recours à la démocratie comme système de gouvernance d'entreprise.

En accueillant SMACL Assurances, le Groupe VYV intègre un opérateur IARD qui viendra compléter l'offre de ses membres actuels. Cette ouverture sur l'assurance de biens et de responsabilités s'inscrit pleinement dans la démarche du Groupe VYV de dépasser ses frontières de la santé et de la prévoyance.

« Nous avons la conviction qu'en unissant la force de nos mutuelles, de nos réseaux et en les adossant aux ressources d'un groupe fort, nous renforcerons notre impact dans la protection sociale. Sans s'inscrire dans une quelconque course à la taille, notre projet fédérateur nous donne les moyens de faire bouger les lignes, d'agir et d'innover. Le souhait de SMACL Assurances de rejoindre le Groupe VYV, témoigne de cette dynamique. Concrètement, SMACL Assurances va nous permettre de proposer des solutions complémentaires à nos adhérents, à nos clients et notamment aux TPE et aux PME » déclare Thierry Beudet, président du Groupe VYV.

Le Groupe VYV souhaite faire de l'ensemble des activités santé, soins et services, prévention, prévoyance, dépendance, épargne-retraite, assurance de biens, protection financière et habitat social... son cœur de métier afin de conforter son positionnement d'entrepreneur de mieux-vivre pour ses 10 millions de personnes protégées et plus de 72 000 entreprises privées et employeurs publics.

*sous réserve de la décision de l'A.C.P.R.

Le Groupe VYV (MGEN, Harmonie Mutuelle, Mutuelle Nationale Territoriale, MGEFI, Harmonie Fonction Publique, Mutuelle Mare-Gaillard...), créé en 2017, œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun tout au long de leur vie. L'ensemble des composantes du groupe et leurs 40 000 collaborateurs, protège 10 millions de personnes et propose des solutions adaptées à plus de 72 000 employeurs publics et privés. Il totalise un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros en assurance santé, en prévoyance, en soins et services d'accompagnement et en épargne retraite.

Au sein du groupe, VYV Care porte la stratégie de développement de l'offre de soins et de services d'accompagnement. VYV Care rassemble plus de 1 000 structures, 25 000 collaborateurs, répartis dans 3 pôles d'activités : médico-social, sanitaire et biens médicaux.

Acteur engagé, avec 10 000 élus dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV s'affirme comme un véritable entrepreneur du mieux-vivre.

www.groupe-vyv.fr



Créée en 1974, SMACL Assurances est la société mutuelle d'assurance des collectivités et établissements publics, des élus et des agents territoriaux. Elle couvre également les risques des entreprises, des associations, des particuliers, acteurs économiques de tous nos territoires. Elle accompagne pour leurs risques privés ou professionnels plus de 20 000 collectivités et établissements publics, près de 50 000 associations et entreprises (notamment de l'Économie Sociale et Solidaire) et plus de 40 000 particuliers (élus, anciens élus et agents territoriaux ; salariés de nombreuses entités publiques ainsi que les administrateurs, adhérents, bénévoles et personnels des associations et entreprises publiques).

www.smacl.fr

Contact presse Groupe VYV :
Anne-Sophie Angelo
pressevvy@havas.com

Contact presse SMACL Assurances
Melina Cohen-Setton
Melina.cohen.setton@editia.fr